BEC-THOMAS

BULLETIN D'INFORMATIONS

JUIN 1984

BULLETIN COMMUNAL N° 3

Chers Amis,

Comme nous vous l'avons déjà stipulé, le souci majeur de ce bulletin, est de vous permettre de garder avec les élus, un contact qu'il est souvent difficile d'établir, compte tenu des impératifs de chacun.

Dans ce contexte, vos suggestions sont les bienvenues, afin que tous nous puissions participer aux réalisations de notre village, que Bec Thomas soit et reste ce qu'il est, évoluant selon des nécessités, et non des pseudo-besoins.C'est dans cet esprit que nous pourrons progresser, avec cet environnement que vous avez choisi qui est la campagne.

Amitiés,

N. SOENEN.

Il est des évènements pour lesquels nous ne pouvons que nous réjoüir :

C'est ainsi que nous nous devons de féliciter Mr et Mme BATAILLE pour la naissance de leur fils THOMAS le 22 mars 1984.

Le mariage de Melle LECLANCHER Joëlle avec Mr BEAUCOUSIN Eric a été célébré le 26 mai 1984 en l'église de Saint-Pierre-des-Fleurs.

Le jour de la fête des mères, nous avons rendu hommage à trois mamans qui ont élevé une famille nombreuse avec amour et dévouement, et qui ont opposé aux épreuves de la vie abnégation, courage et persistance. C'est ainsi qu'elles se sont vues remettre des mains de Mr Jean SCHNEIDER (Conseiller Général) la médaille de la famille française.

- Médaille d'or, Madame LEJEUNE
- Médaille d'argent, Madame BOURNEUF
- Médaille de bronze, Madame VERSCHUERE.

Au terme du repas des anciens, il devait être remis à Mr ENAULT la médaille d'argent départementale et communale. Pour des raisons de santé elle lui sera décernée à une date ultérieure.

Il sera remis à Mr COLLET Michel la médaille du travail pour vingt cinq années de loyaux services effectués chez Monsieur et Madame LEGAY. Nous lui souhaitons encore de nombreuses années sur cette exploitation.

Nous adressons à tous nos sincères félicitations.

Aide ménagère à domicile

Il est rappelé que les personnes agées peuvent bénéficier sous certaines réserves, de l'aide ménagère à domicile. Voici le barême des heures de ce service, en fonction des revenus.

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES - AIDE MENAGERE A DOMICILE

N° des Tranches	Ressources mensuelles		Participation des assurés	Participation CRAM	Tarif horaire
	Personnes seules	Ménages			
	Jusqu'à 2.412,50 Frs	Jusqu'à 4.281,66 Frs	AIDE	SOCIALE	
I	inférieures à 3030 F	inférieures à 5260 F	6,00 F	48,37 F	54,37 F
II	de 3031 F à 3250 F	de 5261 F à 5615 F	9,00 F	45,37 F	"
III	de 3251 F à 3670 F	de 5616 F à 6150 F	12,00 F	42,37 F	"
IV	de 3671 F à 4045 F	de 6151 F à 6635 F	16,00 F	38,37 F	"
V	de 4046 F à 4490 F	de 6636 F à 7170 F	22,00 F	32,37 F	"
VI	de 4491 F à 5020 F	de 7171 F à 7650 F	29,00 F	25,37 F	"

Barème de Ressources et Tarifs horaires au 1er JANVIER 1984 (I)

(I) Ressources de toute nature à l'exception de :

la retraite de l'Ancien Combattant - l'Allocation de Logement - L'Aide Personnalisée au Logement.

Bourses scolaires

La bourse scolaire a pour but d'aider la famille à payer les frais de scolarité de l'enfant. Pour tous renseignements, la permanence de Mairie est le mercredi de 15 H à 19 H.

Vous pouvez joindre l'assistante sociale en téléphonant au (16 35) 87.83.63 Melle LEMONNIER.

Conseil Municipal

Lors des différentes séances du Conseil Municipal, divers projets ont été élaborés, d'autres soumis et enfin d'autres sont réalisés où en cours de réalisation.

En cours de réalisation

- Extension du réseau d'éclairage public prévu pour la fin de l'année.
- Aménagement du parking de l'église afin que celui-ci soit fonctionnel pour les véhicules.

Réalisés

- Gravillonage du parking de la Mairie.
- Pose d'un tableau d'affichage extérieur.
- Boîte aux lettres construite et posée par Mr ALLANDIT, nous réitérons nos remerciements pour les multiples travaux qu'il exécute bénévolement.
- L'accès du chemin des Landrines :
  Il a été effectué un enrobé sur aménagement afin de permettre un accès plus aisé pour les personnes venant de la vallée. Cependant si quelques problèmes subsistent encore, ceux-ci sont en cours de solution.
- D'autre part le chemin rural des Landrines,

sente piétonne dans le prolongement de la rue sus- nommée sera praticable donnant accès direct à la Vallée.

- L'Eglise ayant subi quelques dommages durant les tempêtes du mois d'octobre, certains vitraux ont du être remaniés. Notemment, un vitrail qui s'était effondré en totalité fut changé sous le couvert des assurances.

Assainissement (autonome)

Rappel : Il est impératif pour les personnes ayant des problèmes (odeurs, écoulements etc ...) de contacter au plus vite l'association les après-midi, au 35.38.98. Toutes les réclamations doivent être faites avant la fin des travaux pour des raisons de commodité.

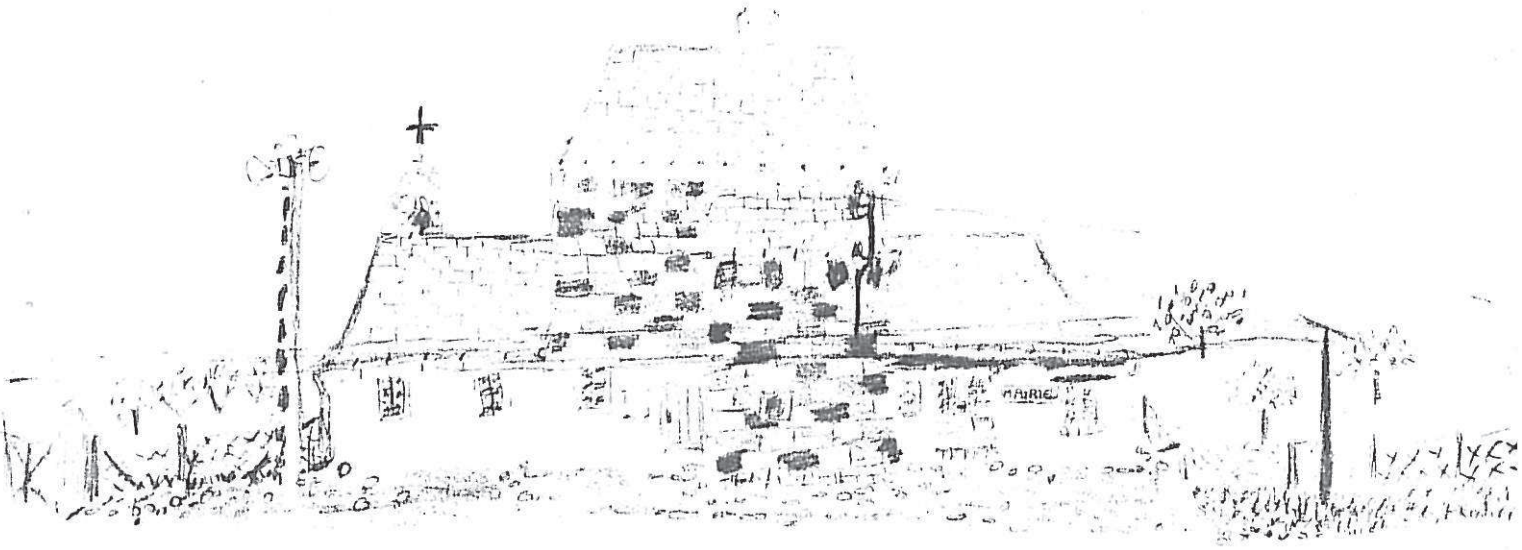

Lagunage (Station d'épuration de Saint Pierre Des Fleurs)

Ainsi que nous vous l'avions expliqué dans le précédent bulletin, après deux entrevues avec Mr COURY, Préfet commissaire de la réplublique, le dossier a été transmis au Ministere de l'environnement afin que ce dernier donne son avis sur le projet et ses problèmes sous jacents : Monsieur SOENEN a décidé après concertation de prendre rendez vous avec le Ministère afin de pouvoir exposer de vive voie les craintes à court et long termes exposés par la population de Bec Thomas et des communes voisines.

C'est ainsi que Mr SOENEN Maire, et Mr TORCHAUSSE, Conseiller se sont rendus le 23 décembre 1983 à Paris pour une entrevue avec Mr MOUSEL Directeur de Cabinet auprès de Mme BOUCHARDEAU, Ministre de l'environnement.

Quand est-il aujourd'hui ?

Nous avons reçu la visite de deux attachés du Ministère en compagnie de Mr François LONCLE député lundi 4 juin afin de nous exposer la situation actuelle.

Le projet doit être reconsidéré par Monsieur Marie Maire de Saint Pierre des Fleurs pour des raisons techniques.

Un nouveau dossier doit être déposé au ministère avant la fin de l'année.

Il serait tenu compte de l'avis des communes concernées par la Zone d'Environnement Protégé (Z.E.P.)

Il ne pourrait être entrepris aucun travaux avant l'avis du Ministre, si toutefois travaux il y a.

Voyage du 13 mai 1984

Malgré un temps incertain, c'est dans la bonne humeur que trente deux Thomasiens prirent place à bord du car afin de parcourir la Suisse Normande. Après un arrêt pause café, nous pûmes admirer le beau panorama vu du haut des Roches d'Oêtre, une magnifique vallée plantée d'arbres de toutes essences et traversée en son milieu par un cours d'eau.

De là, nous partîmes voir le barrage de Rabodanges. Avant de prendre notre déjeuner, nous visitâmes la ville de Bagnoles de l'Orne, magnifique station thermale.

Puis nous sommes allés prendre notre repas dans une auberge des environs au milieu d'une forêt. Mr le maire offrit l'apéritif et ensuite la gastronomie française fut digne de son som. Pour mettre fin à ce repas, les deux adjoints offrirent le digestif.

Nous repartîmes ensuite à la recherche de tous ces paysages magnifiques qui font la renommée de la Suisse Normande.

Pour terminer cette journée, nous fîmes une halte à Clécy où nous avons visité le musée du chemin de fer miniature.

Pendant le retour, Mr le Maire exprima le souhait de nous retrouver tous l'année prochaine dans la même sympathie.

FETE DE LA SAINT JEAN

PROGRAMME

Samedi 23 juin

12 H Repas des personnes du 3ème age
Danse des enfants en l'honneur des anciens

21 H 30 Bal gratuit "Disco King FBP"

23 H 30 Feu d'artifice

Dimanche 24 juin

Office religieux à 11 H.
Pain bénit offert par le comité.
Toutes les mains de pain bénit seront distribuées après la messe à l'église.

12 H 30 Apéritif servi sous la tente

15 H 30 Ouverture de la fête
Danse des enfants de la commune, jeux divers, enveloppes.

16 H 30 Bal gratuit "Disco King FBP"

Restauration, buvette Samedi et dimanche.

Comme les précédentes années, une personne passera prendre les commandes de mains de pain bénit.

Les habitants désireux d'offrir des lots pourront les déposer chez Messieurs COLLET, PETITJEAN, DUNAND, TORCHAUSSEE et VEDIE.

D'avance nous vous remercions en espérant vous voir nombreux à cette fête.